Session du 24 septembre 2018

QUESTION D'ACTUALITE AU PREFET

Groupe socialiste, écologiste et républicain
Frédéric MAGUIN, président de la commission Environnement
Conseiller départemental du canton de Nancy-3

Avenir des dessertes ferroviaires et impacts sur les gares locales

Monsieur le Préfet,

A l'annonce de la SNCF de supprimer les liaisons entre la Lorraine et le Sud de la France durant l'été, les élus lorrains se sont unanimement mobilisés en faveur de la sauvegarde des lignes du quotidien et nos concitoyens ont largement soutenu la campagne lancée par la région Grand Est, #TouchePasAMonTGV (plus de 36 000 pétitionnaires).

Grâce à cette mobilisation collective, nous avons fait évoluer la position initiale de la SNCF, une position unilatérale et saugrenue qui visait la suppression des trains de voyageurs circulant entre Metz, Nancy et Lyon, sans alternatives probantes et avec un surcoût financier pour les voyageurs ; le tout sous-prétexte de travaux.

Dans le contexte du nouveau pacte ferroviaire, les pressions sont fortes et le risque de voir le Sillon Lorrain rayer progressivement de la carte ferroviaire est palpable. Nous resterons donc attentifs à ce dossier qui pourrait évoluer négativement et mettre en danger, par ricochet (et non par ruissellement), les " petites gares" telles que Toul et Neufchâteau. Nancy pourrait également faire les frais de futures directives.

Aussi, il me semble nécessaire, Monsieur le Préfet, de vous rappeler une nouvelle fois notre attachement au maintien d'un maillage ferroviaire territorial, positionnant la métropole nancéienne dans l'axe nord/sud et est/ouest national et irriguant les villes moyennes de notre territoire.

C'est le sens également de la vigilance que nous portons sur l'avenir des lignes régionales TER telles que la ligne Nancy-Mirecourt-Vittel-Contréxeville ou la Lunéville-Remiremont/Verdun-Conflans-Jarny.

A plusieurs reprises déjà, notre collectivité s'est positionnée sur ces problématiques, alertant nos différents partenaires sur la réflexion à mener pour des infrastructures au service du développement des territoires meurthe-et-mosellans et lorrains (*cf*. motion de mars 2017 du Conseil départemental). Il s'agit là de cohésion des territoires, que ce soit au niveau infrarégional ou national. Vous connaissez à ce propos la position de notre groupe majoritaire en faveur de la gare d'interconnexion TER/TGV de Vandières et notre engagement pour le développement de l'attractivité de nos territoires.

Est-il cohérent de mettre en place des programmes de revitalisation tels que "Action cœur de Ville", ou de considérer les villes moyennes comme des vecteurs essentiels de développement de nos territoires, comme l'indiquait Jacques Mézard, et, en même temps, de minimiser l'impact des infrastructures ferroviaires et l'importance des dessertes locales, garantes d'un développement équilibré et structurant de notre territoire dans son ensemble ?

Je vous remercie.

Groupe socialiste, écologiste et républicain
Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
48, Esplanade Jacques Baudot - 54035 NANCY Cedex
03 83 94 54 91 | 54agauche.fr